

**REPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

**DECRET N° 2000-618 DU 11 DECEMBRE 2000**

Portant Nomination et Promotion  
**à titre Exceptionnel, Civil et Etranger**  
dans l'Ordre National du Bénin de Monsieur  
Kofi ANNAN, Secrétaire Général de l'ONU

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1<sup>er</sup> Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 1426/SGG/C du 24 Novembre 2000 du 2<sup>e</sup> Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement demandant au Grand Chancelier d'inscrire dans le programme de séjour de notre illustre hôte la cérémonie de décoration ;

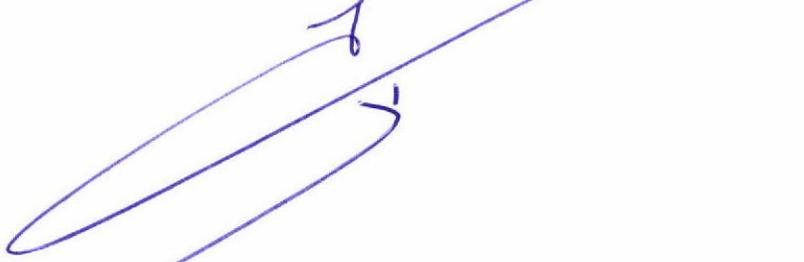
**DECRETE :**

**Article 1er :** Est nommé et élevé à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin à la dignité de Grand Officier pour prendre rang à compter du Lundi 04 Décembre 2000, date de sa réception dans la dignité, Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire Général des Nations Unies pour les éminents services rendus par l'Organisation des Nations Unies à notre Pays.

**Article 2** : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 décembre 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Mathieu KEREKOU**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,



**Grégoire-Gilbert GBENOU**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 18 – GCONB 15  
– SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-  
ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.